



FTV « *en plan social depuis près de 10 ans* » :
c'est la patronne qui le dit

Quand est-ce qu'on arrête les dégâts ?

“ *Un effort
de productivité
sans précédent* ”

C'est ainsi que la présidente de FTV s'est adressée aux députés membres de la commission des Affaires culturelles, ajoutant que FTV « *en plan social depuis près de dix ans* », a diminué son personnel de « *15 % en net* ». 1 500 salariés de moins qu'en 2012, a-t-elle ajouté, « *à périmètre constant* ».

Derrière ce satisfecit du « *périmètre constant* » se cache une dégradation sans précédent des conditions de travail des salariés et une externalisation de nos activités. Cette « *productivité sans précédent* » a été acquise au prix d'une explosion des situations de souffrance au travail, comme en témoignent les multiples alertes et situations de risque grave lancées dans l'entreprise. Dernière en date, l'alerte pour danger grave et imminent, suite au projet de transfert autoritaire à une filiale de la production interne d'un certain nombre d'émissions. Cela plonge les salariés concernés (et menacés d'un transfert automatique) dans une grande inquiétude sur leur avenir et dans une souffrance avérée.

Cette manipulation, qui n'est que l'aboutissement de l'essorage financier et humain méthodique de FTV n'a pour autre objectif que de gonfler les bilans d'une filiale commerciale gérée comme dans le privé, tout en affichant une baisse substantielle des effectifs de la société mère FTV, pour plaire à la tutelle. Ce stratagème grossier traduit un mépris affligeant à l'encontre de toutes celles et ceux qui ont fait l'histoire de la TV publique (et le succès d'émissions comme Thalassa, Télématin, etc.).

Dans un tel contexte comment ose-t-on encore parler de qualité de vie au travail à France Télévisions ? L'accord QVT, vanté par la Présidente de FTV lors de son audition devant le CSA en juillet 2020 est tombé le 1^{er} octobre, faute de renégociation et de portage politique au plus haut niveau de l'entreprise.

Malheureusement, ce ne sont pas les perspectives du budget 2022 qui rassureront qui que ce soit, quand on sait que l'État n'a pas l'intention de compenser financièrement le maintien de France 4 et que par ailleurs les ressources doivent continuer à baisser.

Comment des projets majeurs comme la transformation de l'entreprise, régionalisation de France 3, numérique, renouvellement de la fiction, pourront-ils être financés dans ce contexte ?

Les salariés vont-ils devoir encore en supporter les effets pathogènes, alors que dans le même temps la modération salariale leur fait perdre du pouvoir d'achat chaque année depuis 2015 ?

La conflictualité ne cesse de monter dans l'entreprise, que ce soit dans la fabrication ou les rédactions, en région, au Siège ou en Outre-mer. Avec partout le même constat : les réductions de postes empêchent les salariés de mener à bien leurs missions de service public. Qu'attend-on pour inverser la tendance ?

Paris, le 8 octobre 2021